



# Dossier d'inscription

Concours court métrage « Filme ta santé »

- **Autorisation parentale**
- **Fiche d'inscription**
- **Autorisation droit à l'image**
- **Autorisation cession des droits**
- **Règlement du concours**



## AUTORISATION PARENTALE



**Objet :** Autorisation parentale pour participer au concours de court métrage "Filme ta santé".

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e).....  
agissant en qualité de parent, délégataire de l'autorité parentale, autorise mon  
enfant ....., né(e) le .....  
à ....., âgé(e) de ....., à participer au concours de court  
métrage "Filme ta santé" organisé dans le cadre du Pass Santé Jeunes.

Date : .....

**Signature :**

**FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS COURT METRAGE  
"FILME TA SANTE"**



à retourner signée,  
Date limite d'envoi des vidéos le 7 avril 2018

**Titre du court-métrage :**

.....  
.....

**Nom du ou des participant(s) :**

.....  
.....  
.....

**Thème abordé :** .....

**Durée :** .....

**Cadre de réalisation:**

- Collège : .....
- Lycée : .....
- Centres sociaux : .....
- Autres (à préciser) : .....

**Nom et adresse de la personne à contacter :**

.....  
.....  
.....

**Tél :** .....

**Mail :** .....

Je, soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement du concours de court métrage « Filme ta santé » et en accepter les conditions. Je certifie être légalement autorisé(e) par toutes les parties à inscrire le film et confirme l'exactitude des informations transmises.

À : .....

le : .....

**Signature :**

## AUTORISATION DROIT A L'IMAGE



Je soussigné(e),

Madame, Mademoiselle, Monsieur..... né(e) le  
....., certifiant de donner librement mon consentement à la présente  
autorisation,

Demeurant à .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Donne mon accord pour être filmé(e) et participer bénévolement au tournage et à l'enregistrement de la vidéo présentée au concours de court métrage « Filme ta santé » dans le cadre du Pass'Santé Jeunes.

A cet effet, j'autorise les organismes référents du Pass'Santé Jeunes à utiliser, exploiter, diffuser, en tout ou en partie, sans limite de territoire ou de durée, les images ou enregistrements réalisés avec moi dans le cadre de la vidéo.

Cette autorisation comprend le droit de reproduire, de représenter et de communiquer ce matériel au public, notamment par diffusion internet.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

À : .....,

le : .....

**Signature du participant :**

## AUTORISATION CESSION DES DROITS



Je soussigné(e),

Madame, Mademoiselle, Monsieur..... né(e)  
le....., certifiant de donner librement mon consentement à la présente autorisation,  
Demeurant à .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Donne mon accord pour que les organisateurs se réservent le droit d'exploiter à des fins non commerciales (expositions, stands de prévention...) les courts métrages réalisés dans le cadre du concours « Filme ta santé ». De légères modifications pourront être apportées au film gagnant en vue de sa diffusion si nécessaire. La participation des jeunes ne peut être que bénévole et n'ouvre aucun droit à compensation financière y compris en cas de succès et diffusion élargie des productions.

À :.....,

le : .....

**Signature du participant :**

---

Dossier à renvoyer par voie postale :

**Nevers Agglomération  
124 route de Marzy  
58027 Nevers cedex**

Ou par mail : [filmetasante@gmail.com](mailto:filmetasante@gmail.com)

# Règlement du concours court métrage "Filme ta santé"

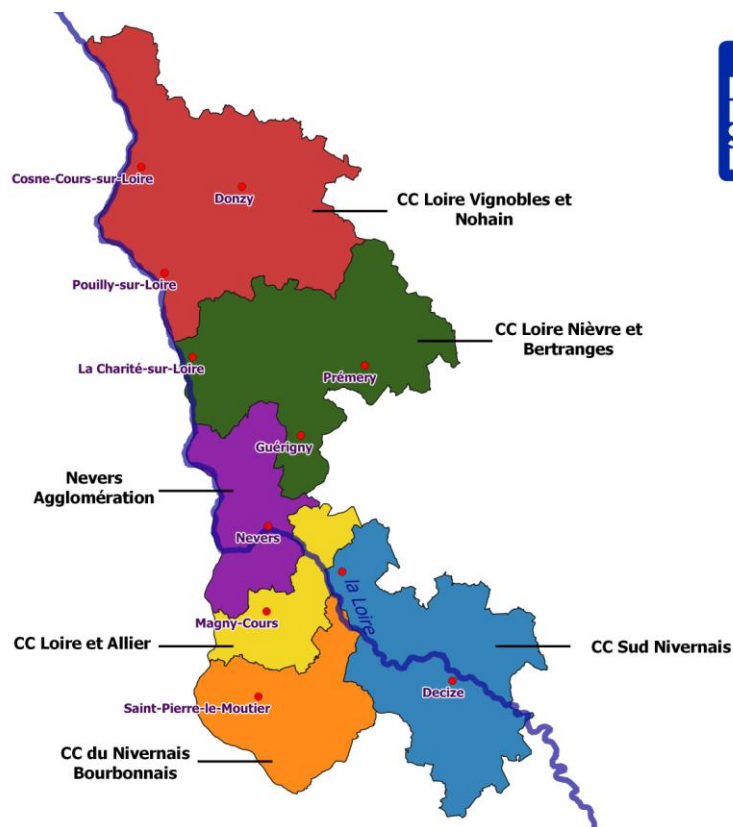


## Article 1 : Les organisateurs

L'équipe projet Pass' Santé Jeunes organise un concours de court métrage pour sensibiliser les jeunes sur leur santé en s'inspirant si besoin des 12 thèmes référant au Pass'Santé Jeunes (tabac, alcool, amour & sexualité, sécurité sociale, cannabis et autres produits, bien manger & bien bouger, internet & toi, bruit musique & audition, sports & loisirs en sécurité, sécurité routière, mal-être, bien vivre ensemble).

## Article 2 : Les candidats

Ce concours est entièrement gratuit et est proposé à tous les jeunes de 12 à 25 ans qui résident sur le Pays Nevers Sud Nivernais. Des catégories d'âges seront déterminées selon le Pass'Santé Jeunes (12-15 ans / 16-18 ans / 19-25 ans).



Réalisation : PNSN - septembre 2017

## Article 3 : Les modalités

Il s'agit de réaliser en groupe **un court métrage de 2 minutes maximum** sous format associé aux nouvelles technologies.

Chaque équipe sélectionnera et présentera **un seul court métrage**, dans le but de sensibiliser les jeunes sur leur santé **en ayant la possibilité de s'aider des 14 thèmes du PSJ** :

- tabac,
- alcool,
- amour & sexualité,
- sécurité sociale,
- cannabis et autres produits,
- bien manger & bien bouger,
- internet & toi,
- bruit musique & audition,
- sports & loisirs en sécurité,
- sécurité routière,
- mal-être,
- bien vivre ensemble,
- l'environnement et moi,
- mon corps au quotidien.

**Chaque court-métrage intègrera :**

- le titre du film
- les noms des jeunes de l'équipe et leur ville
- le thème choisi

Techniques vidéo autorisées : appareil photo, téléphone portable, tablette, caméra numérique, sous réserve de la qualité technique du travail rendu.

Chaque équipe réfléchira à ce qu'il faut mettre en œuvre pour préserver sa santé via le thème choisis.

**Il convient également de respecter les critères suivants :**

- Conformité avec le thème
- Angle d'approche original et pertinent
- Qualité audiovisuelle (image et son)
- Capacité à être exploité
- Appropriation des données de cadrage fournies
- Travail collectif favorisant la mixité garçons/filles

#### **Article 4 : L'envoi des créations**

La date limite de réception du court métrage, sur support clé USB ou numérique est fixée au 07 avril 2018 à l'adresse mail suivante : [filmetasante@gmail.com](mailto:filmetasante@gmail.com), ou par voie postale à :

**Nevers Agglomération  
124 route de Marzy  
58027 Nevers cedex**

#### **Article 5 : La sélection**

La sélection des gagnants du concours sera effectuée par un jury.

Un prix sera attribué à chaque meilleur courts-métrage de chaque catégorie sélectionnée par le jury sur les critères suivants : **choix artistique, originalité, qualité audiovisuelle, cohérence du scénario et message de prévention.**

Les prix remis aux gagnants ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de contre-valeur en argent ni à leur échange ou remplacement pour quelque cause que ce soit.

#### **Article 6 : Le droit à l'image**

Les organisateurs s'assureront que les règles relatives au droit à l'image sont respectées scrupuleusement. Les dossiers présentés ne pourront être retenus dans la sélection que si les autorisations parentales des élèves mineurs visibles à l'image sont jointes au dépôt du film. Les films pourront être exploités dans un cadre extérieur au concours et dans le cadre de cafés-débat et autres usages de prévention, quel qu'en soit le format. Les vidéos pourront être valorisées sur les réseaux sociaux et sur le site internet des partenaires et celui du Pass'Santé Jeunes: [www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org](http://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org)

#### **Article 7 : La cession des droits**

Les organisateurs se réservent le droit d'exploiter à des fins non commerciales (expositions, stands de prévention...) les courts-métrages réalisés dans le cadre de ce concours. De légères modifications pourront être apportées au film gagnant en vue de sa diffusion si nécessaire. La participation des élèves ne peut être que bénévole et n'ouvre aucun droit à compensation financière y compris en cas de succès et diffusion élargie des productions.



### **Article 8 : Modalités du concours**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les modalités de participation en cas de force majeure. Le simple fait de participer au concours entend l'acceptation du présent règlement sous toutes ses formes et sans aucune restriction.

### **Article 9 : Respect du règlement**

Le non-respect de l'intégralité du règlement entraîne l'annulation de la participation.